Intra CL

Public

Pré-requis

En amont de la formation, les stagiaires renseignent un questionnaire leur permettant de clarifier les situations et comportements qui déclenchent pour eux de l'insatisfaction au quotidien.

Modalités pratiques

Durée : 1/2 jour soit 3h30 de formation
Calendrier - Lieux - Modalités d'accès : Planification sur le site EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi des programmations et des planning sur www.egoc.org

Catégorie

Offre de l'EGOC

Tarifs

Modalités d'animation

En présentiel

Formateur

Formateur expert

Effectif

1 groupe d'agents Caf

Taux de satisfaction

NOUVEAU PROGRAMME

RELATION AU TRAVAIL- Acceptabilité dans les relations au travail - Module Agents-2026-Caf-Cpam 64

MAJ : Vendredi 06 novembre 2026

Objectif professionnel

Revisiter le cadre réglementaire des relations de travail entre collègues / Mettre en lumière l'importance de la lutte contre les discriminations, les comportements déplacés ou excluants / Apporter des clés concrètes pour transformer les comportements et les postures relationnelles

Contenu

Séquence 1 **Démarrage de la formation**

Présentations stagiaires et formateur
Partage des objectifs et des points clés du programme de la formation
Engagement sur des règles de fonctionnement du groupe pendant la formation

Séquence 2 **Les situations et comportements que nous rencontrons**

Restitution et échanges autour des situations rencontrées par les participants (questionnaire renseigné en amont par les stagiaires)
Le formateur pourra enrichir la liste d'autres exemples rencontrés sur le terrain en fonction des situations et des comportements évoqués par les stagiaires.

Séquence 3 **Ce que la loi interdit de faire ? Quoi faire quand je repère un comportement d'un agent qui est répréhensible par la loi ?**

2025

Tarif / Coût stagiaire

Clés et points abordés :
Les comportements répréhensibles par la loi.
Les sanctions prévues par la loi.
Les droits de chacun en fonction des situations.

Mise en activité du groupe :
Réflexion individuelle et partage en collectif :

- Avez-vous rencontré une situation répréhensible selon vous par la loi ?
- Qu'avez-vous fait ?
- Ce que vous feriez aujourd'hui ? Pourquoi ?

Séquence 4 : **Comment lui dire que je ne vis pas bien quelque chose ?**

Les participants sont invités à :

- Décrire les comportements qui déclenchent et ceux qui pourraient le déclencher.
- Prendre du recul sur leur état émotionnel et ce qui en est la cause.

A partir des cas concrets de comportements d'un collègue « mal vécus » par les participants, ceux-ci s'entrainent à dire les choses à ce collègue tout en maintenant la qualité relationnelle avec lui.
Il s'agit de s'exprimer avec clarté sur ce qui se passe pour soi, sans reproche ni jugement avec l'intention de se faire comprendre et de comprendre l'autre.

Clés et points abordés :
L'intention d'une communication bienveillante et non violente.
Les 4 points d'attention et l'intention pour communiquer de manière bienveillante et non violente

Exercice : S'entrainer à dire les choses à un collègue pour se faire comprendre dans ce que je ne vis pas bien

Séquence 5 : **Comment j'ai vécu cette formation**

Bilan de la formation :

- Ce j'ai appris, ce sur quoi j'ai progressé.
- Ce qui m'a facilité l'apprentissage.
- Ce que j'aurai préféré autrement pour la faciliter encore plus l'apprentissage.
- Ce que j'aimerai approfondir.

Méthodes mobilisées

Cette approche s'appuie sur :

- La prise en compte de la réalité du terrain et des participants
- Un niveau élevé de mise en activité, de participation et d'entrainement
- La variété des différentes mises en activité proposées :
 - Des temps de réflexion et d'expression individuels.
 - Des temps de partage et de réflexion collective.
 - Des mises en situation sur des cas concrets (pour expérimenter les apports de la communication bienveillante et non violente).

De travaux de sous-groupes, de restitution et de co-construction

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter

afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « Contact et Accessibilité »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement aux personnes ou d'une adaptation de la formation sur mesure, vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43
